

SYNTHESE DES ACTIVITES AGRICOLES DE L'ANNEE 2018¹

I. L'ELEVAGE

1.1. Synthèse des données (viandes locales)

ANNUUEL	2017	2017	2017	2018	2018	2018	Evol 18/17	Evol 18/17	Evol 18/17
	Nbre	Poids (t)	PM (kg)	Nbre	Poids (t)	PM (kg)	Nbre	Poids (t)	PM (kg)
OCEF									
GROS BOVINS	5 481	1 562,2	285	5 308	1 534,4	289	-3,2%	-1,8%	1,4%
VEAUX	6 779	830,9	123	6 960	853,6	123	2,7%	2,7%	0,1%
PORCS	22 840	2 030,1	89	21 291	1 910,8	90	-6,8%	-5,9%	1,0%
CERF*	3 761	93,9	25	4 364	97,5	22	16%	4%	-10,5%
OVINS	156	2,9	18				-100,0%	-100,0%	
Prestation service									
BOVINS	123	27,3	222	102	22,6	221	-17,1%	-17,3%	-0,2%
PORCS	2 381	157,3	66	2 069	170,1	82	-13,1%	8,2%	24,5%
OVINS/CAPRINS	121	1,2	10	460	6,8	15	280,2%	451,3%	45,0%
Bouchers de l'intérieur									
GROS BOVINS	714	248,4	348	675	219,5	325	-5,5%	-11,6%	-6,5%
VEAUX	1 873	286,6	153	1 752	255,9	146	-6,5%	-10,7%	-4,5%
PORCS	7 666	688,6	90	9 154	824,7	90	19,4%	19,8%	0,3%
OVINS	183	2,7	15	143	2,1	15	-21,9%	-22,2%	-0,4%
CAPRINS	128	2,1	16	35	0,4	13	-72,7%	-78,8%	-22,5%
Total viande bovine	14 970	2 955,4		14 797	2 886,0		-1,2%	-2,3%	
Total porcin	32 887	2 876,0	87	32 514	2 905,7	89	-1,1%	1,0%	2,2%
Total ovins/caprins	588	8,9		638	9,3		8,5%	4,5%	

Sources : OCEF, DAVAR, ERPA/Agence rurale

Les données s'expriment en poids brut. PM : poids moyen par animal.

*abattages hors saisies

1.2. La production bovine

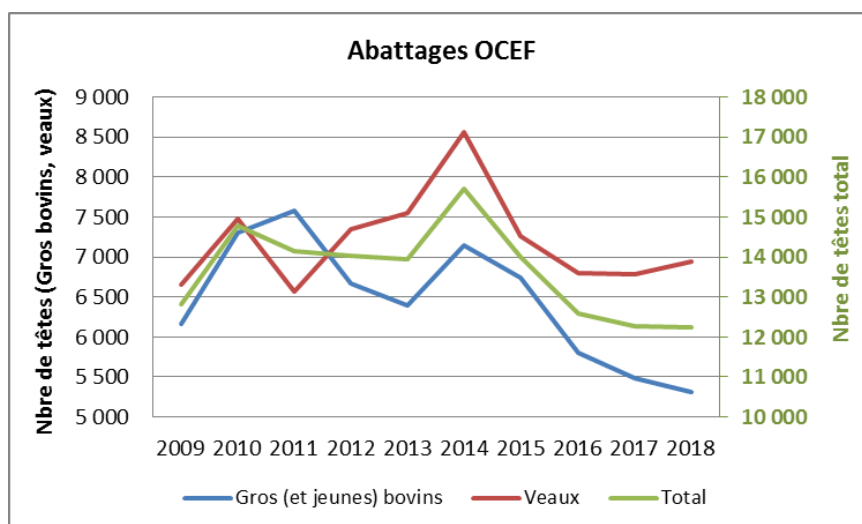
Les abattages OCEF

	2017			2018					
	Nombre de têtes	Poids en tonnes	Poids moyens	Nombre de têtes	Evol.	Poids en tonnes	Evol.	Poids moyens	Evol.
Gros bovins	5 481	1 562	285	5 308	-3,2%	1 534	-1,8%	289	1,4%
Veaux	6 779	831	123	6 960	2,7%	854	2,7%	123	0,1%
TOTAL	12 260	2 393		12 268	0,1%	2 388	-0,2%		

Source : OCEF (hors prestations)

Depuis 2014, suite à plusieurs épisodes de sécheresse, le nombre de têtes abattues par l'OCEF a diminué de manière importante. Il a en effet fortement régressé de 12% entre 2013, et 2017 (et de 22% entre 2014, année où les abattages avaient augmenté afin d'alléger les pâturages, et 2017). En 2018, le nombre de têtes abattues et le poids total des abattages varient peu par rapport à 2017, avec toutefois des disparités : les abattages en gros bovins régressent de 3% en nombre de têtes, avec une augmentation des poids moyens de 1,4%, tandis que les abattages en veaux augmentent de 3%.

¹ Sources utilisées, sauf mention contraire : abattages : OCEF et DAVAR ; commercialisations de végétaux : Chambre d'agriculture, DAVAR, Arbofruits, ERPA, OCEF ; importations (volumes et prix CAF) et exportations (volumes et prix FOB) : Douanes ; productions des autres filières (aviculture, apiculture, coprah, caféiculture, céréaliculture, huiles essentielles...) : provinces et ERPA/AR.

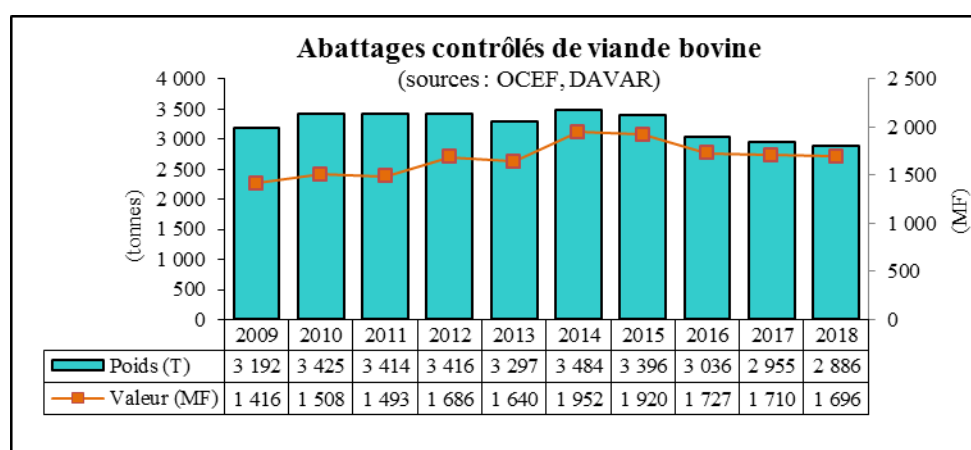


Alors que le nombre de naissances 2017 avait retrouvé un niveau équivalent à celui de 2014 (~17 000 naissances), le nombre de naissances 2018 avec 14 677 animaux est le plus faible enregistré : -13% par rapport à 2017, et -17% par rapport à la moyenne des 10 dernières années (2009-2018)¹. Cette évolution est très certainement liée au contexte climatique défavorable de ces dernières années.

Les abattages en **prestation de service OCEF** représentent 22,6 tonnes en 2018 (27,3 tonnes en 2017).

Les abattages des bouchers de l'intérieur² actuellement connus s'élèvent à 475 tonnes, pour 2 427 têtes en 2018. En 2017, ces abattages s'élevaient à 535 tonnes de carcasses et 2 587 têtes, soit une diminution de 6% en nombre de têtes entre les deux années, et de 11% en volume, les gros bovins et les veaux connaissant des baisses similaires. Certaines déclarations d'abattage pouvant arriver plus tardivement, les données sont susceptibles d'évoluer.

La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur » 2018 est provisoirement arrêtée à 14 797 têtes pour 2 886 tonnes de carcasses et 1 696 millions de F CFP. Elle était de 2 955 tonnes pour 1 710 millions de F CFP en 2017, soit 2% de moins en volume et 1% de moins en valeur. Il s'agit du niveau le plus faible enregistré.



¹ Source : mesure d'aide à la vache allaitante, mise à jour fin mars 2019.

² Afin d'en simplifier la lecture, sont entendus dans ce document sous le terme « abattages des bouchers de l'intérieur » l'ensemble des abattages hors OCEF, réalisés sur le lieu de l'inspection sanitaire (boucheries, éleveurs, sociétés).

Depuis 2006, la Nouvelle-Calédonie, au travers de l'ERPA¹, verse une aide afin de soutenir la filière bovine. En 2012, cette intervention a été revalorisée, expliquant en partie l'augmentation de près de 13% de la valeur sur cette même année par rapport à 2011. En 2014, une nouvelle revalorisation a été décidée. Par ailleurs, l'arrêté n°2013-3745/GNC de décembre 2013 fixait de nouveaux prix d'achat à l'éleveur, effectifs à partir de janvier 2014. Ainsi, en 2014, on observe une augmentation de 19% de la valeur. L'arrêté n°2015-1673 du 25 août 2015 permet de fixer de nouveaux tarifs d'achat à l'éleveur par l'OCEF sur la base de la nouvelle classification (délibération n°19/CP du 23 juin 2015).

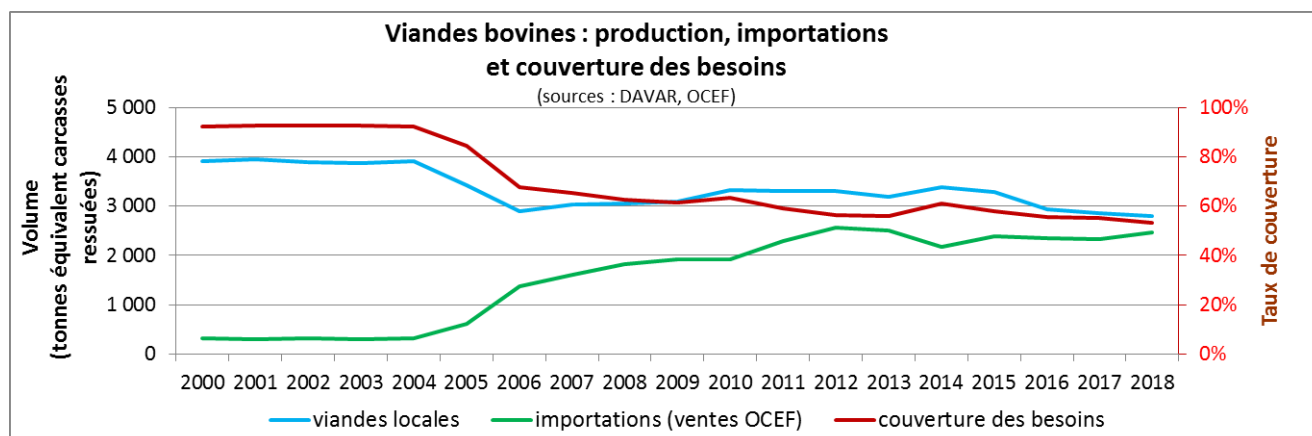
Pour rappel, délibération n°19/CP du 23 juin 2015 (en application depuis le 1^{er} septembre 2015) :

- Création des classes AA, CC et taureau pour les gros bovins.
- Disparition de la catégorie jeune bovin.
- Veaux de classe A : poids ≤ 165 kg.
- Autres veaux : poids ≤ 160 kg.

La délibération n°257 du 29/08/2017 permet par ailleurs la création d'une nouvelle catégorie dénommée « veau de 8 mois ». Cette dernière regroupe les bovins de 8 mois au plus, précédemment classés en « gros bovin » car dépassant la barre de poids des veaux, alors que ce sont des animaux jeunes et d'excellente conformation.

De nouveaux tarifs d'achat à l'éleveur par l'OCEF ont été fixés (arrêté n°2018-3125/GNC du 18/12/2018) et effectifs depuis janvier 2019.

Avec 1 886 tonnes en 2018, **les achats de viandes bovines importées par l'OCEF²**, principalement en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande, augmentent de 6% par rapport à l'année précédente (1 786 tonnes). En valeur, elles représentent 1 619 millions de F CFP, soit 3% de moins qu'en 2017 (1 674 millions de F CFP). De la même manière, **les ventes de viandes bovines importées par l'OCEF** augmentent de 6%.



En 2018, la **couverture des besoins³** en volume, établie sur la base des abattages OCEF et bouchers de l'intérieur et des ventes de viandes bovines importées par l'OCEF, est évaluée provisoirement à 53%, soit deux points de moins qu'en 2017. La couverture des besoins approchait les 90% avant 2005, avec en moyenne près de 4 000 tonnes annuelles produites localement, alors qu'elle atteint difficilement les 3 000 tonnes ces trois dernières années.

¹ ERPA : établissement de régulation des prix agricoles

² Source : OCEF (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés), principalement viandes désossées.

³ Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

1.3. La production porcine

	2017			2018					
	Nombre de têtes	Poids en tonnes	Poids moyen	Nombre de têtes	évolution	Poids en tonnes	évolution	Poids moyen	évolution
OCEF	22 840	2 030	89	21 291	-6,8%	1 911	-5,9%	90	+1,0%
Prestation service	2 381	157	66	2 069	-13,1%	170	+8,2%	82	+24,5%
Bouchers intérieur	7 666	689	90	9 154	+19,4%	825	+19,8%	90	+0,3%
TOTAL	32 887	2 876	87	32 514	-1,1%	2 906	+1,0%	89	+2,2%

Sources : OCEF / DAVAR

(Bouchers de l'intérieur : certaines déclarations pouvant arriver tardivement, les données définitives 2018 seront connues ultérieurement).

21 291 têtes ont été abattues par l'OCEF correspondant à 1 911 tonnes en 2018. Les abattages diminuent de 7% par rapport à 2017 en nombre de têtes et de 6% en volume. En dix ans, les abattages OCEF hors prestations ont toutefois augmenté de près de 50% en volume.

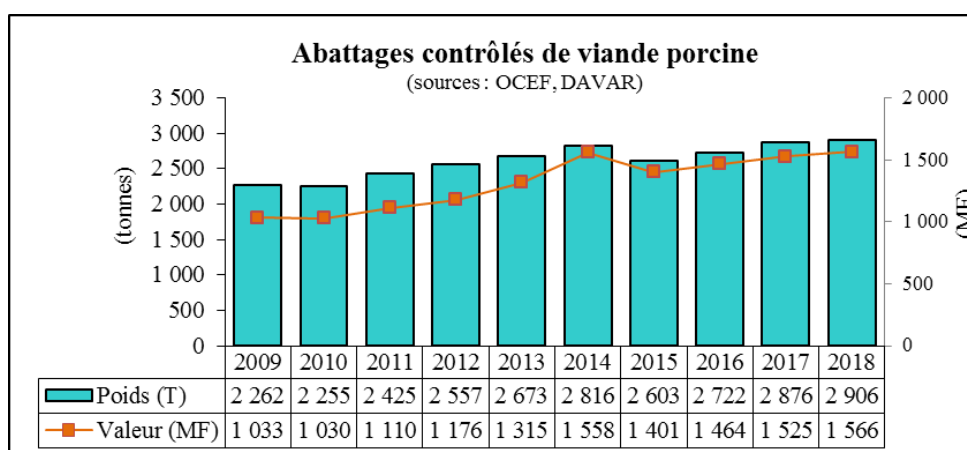
Le poids moyen des carcasses (hors porcelets), avec 90 kg, a peu varié par rapport à 2017. La proportion des carcasses (hors porcelets et hors prestation de service) classées en extra (EA et EB), représente 84% du nombre de têtes abattues (81% en 2017).

Les abattages de porcs en prestation de service connus sont de 170 tonnes en 2018 (157 tonnes en 2017).

Si les abattages OCEF (hors prestations) connaissent une régression de 119 tonnes, à l'inverse, ceux réalisés par les **bouchers de l'intérieur** en 2018, et actuellement connus, représentent 825 tonnes de carcasses, soit 136 tonnes de plus (+20%) qu'en 2017 (689 tonnes). Le poids moyen s'établit à 90 kg en 2018, comme en 2017.

La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur + prestations de service » est provisoirement arrêtée à 32 514 têtes pour 2 906 tonnes de carcasses, soit 1% de plus en volume qu'en 2017 (2 876 tonnes). Elle s'élève en valeur à 1 566 millions de F CFP (+3% par rapport à 2017).

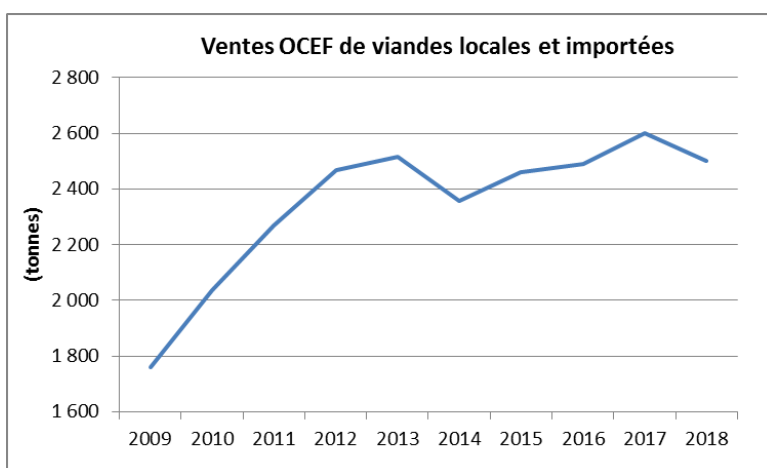
Après une progression notable à partir de 2010, suite à l'acquisition d'une importante exploitation située en province Sud et au déploiement progressif de ses activités en province Nord, la contribution de la province Nord est proche en 2018 de 40% en nombre total de têtes abattues hors prestations de service (contre 17% en 2009).



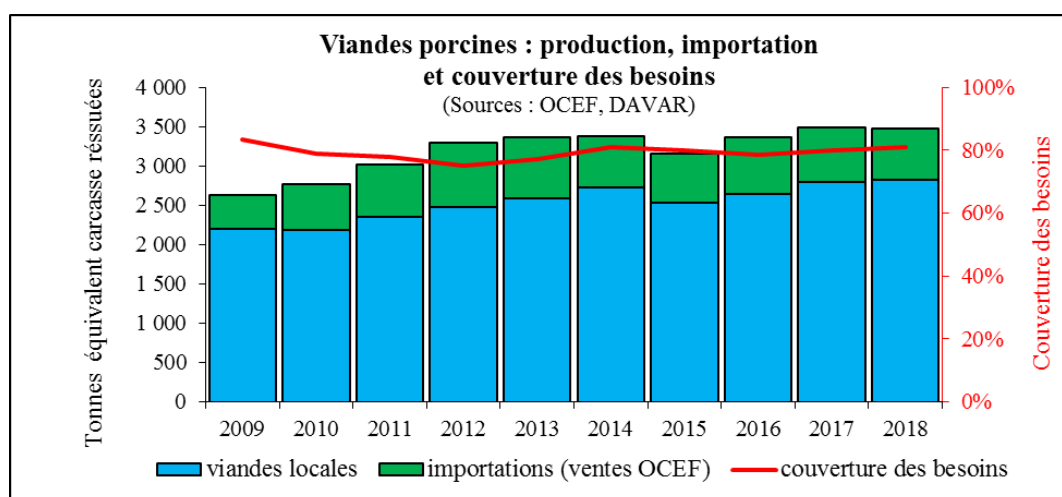
Au dernier trimestre 2013, et suite au protocole d'accord sur l'accompagnement et le soutien financier apportés par la Nouvelle-Calédonie à la filière porcine, les prix d'achat de l'OCEF des carcasses locales de viandes porcines, qui n'avaient pas évolué depuis 1997, ont augmenté de 25 F CFP/kg (hors porcins de classe 3). A l'image de la filière bovine, la

Nouvelle-Calédonie, au travers de l'ERPA, verse depuis octobre 2013 une aide, afin de soutenir la filière porcine. Cette dernière a été réévaluée en 2015¹.

Les **achats de viandes porcines importées par l'OCEF**, en provenance principalement d'Australie et de Suède, sont de 661 tonnes pour 181 millions de F CFP en 2018 (714 tonnes et 225 millions de F CFP en 2017)².



Les **ventes OCEF** connaissent une baisse en 2014 (-6%), avec la nécessité sur la première partie de l'année 2015 d'écouler prioritairement les découpes locales congelées à prix ristournés. Après cette nette régression, elles repartent depuis à la hausse. En 2018, elles régressent de 4% (-3% pour les ventes locales et -6% pour les viandes importées).



Avant 2006, la production locale couvrait près de 90% des besoins de la Nouvelle-Calédonie en viandes porcines³. Malgré une bonne progression de la production locale (+28% en dix ans des abattages totaux), ce **taux de couverture**⁴ reste en deçà des niveaux atteints avant 2006. Il est toutefois élevé : 81% en 2018 (80% en 2017).

1.4. La production des autres élevages

LA PRODUCTION DE VIANDE DE CERF

En 2010 un nouveau schéma d'embouche avait été mis en place avec une embellie de la production sur cette même année. Depuis les niveaux de production sont bien en dessous de

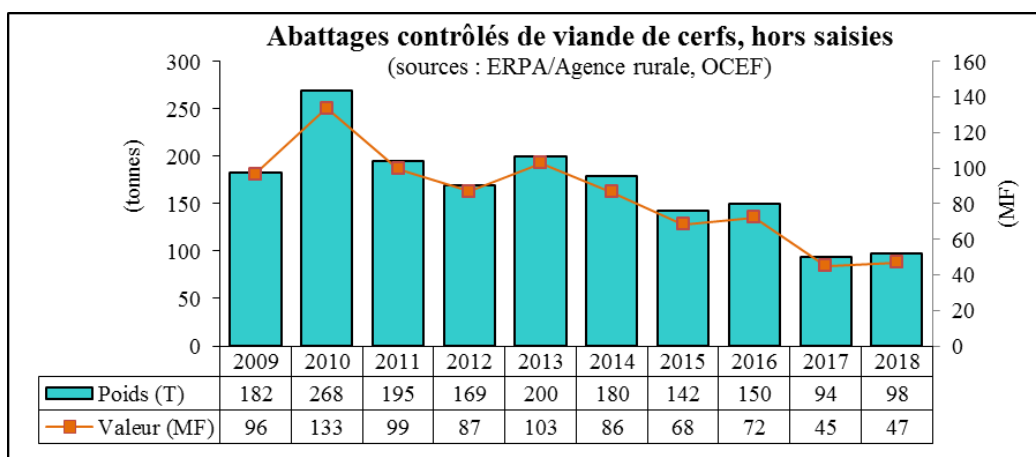
¹ Source : Mise en place d'un plafond, et dégressivité de l'aide.

² Source : OCEF.

³ Hors jambons, poitrines, épaules et lards en produits transformés. Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

⁴ Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

ceux de 2010. Les abattages **de cerfs par l'OCEF** (hors saisies)¹ sont de 98 tonnes (pour 4 364 têtes) en 2018 et 47 millions de F CFP, soit 4% de plus en volume et en valeur qu'en 2017. La province Sud représente 71% de ces abattages. La part des carcasses classées A est de 97% du tonnage 2018.



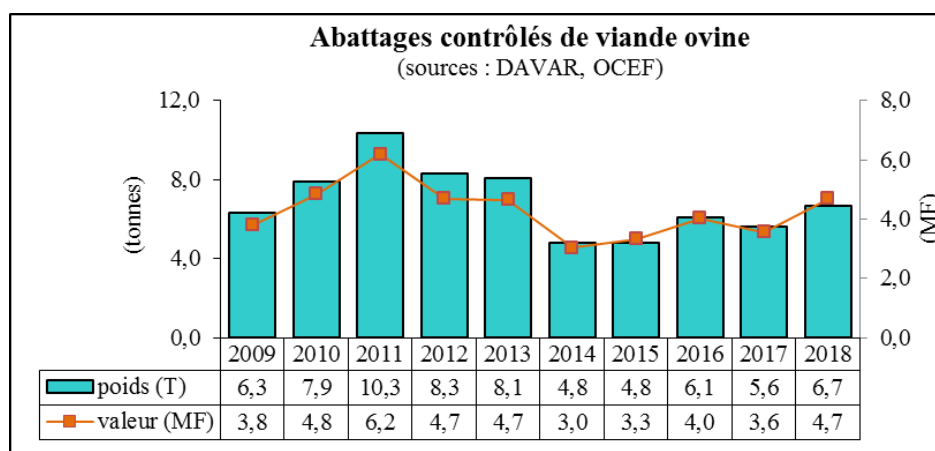
10 tonnes de viandes de cerfs ont été exportées en 2018 (aucune exportation de viandes de cerfs n'a eu lieu en 2017 et 30,6 tonnes² en 2016).

LA PRODUCTION OVINE

Les abattages des bouchers de l'intérieur sont de 2,1 tonnes en 2018 pour 143 têtes (2,7 tonnes en 2017). Comme pour les bovins et les porcins, certaines déclarations d'abattages peuvent arriver tardivement.

Afin d'accompagner le développement de la filière, l'OCEF achetait et commercialisait de la viande ovine. Depuis 2018, l'OCEF assure uniquement les prestations d'abattage. **Les abattages d'ovins par l'OCEF** étaient de 2,9 tonnes (hors prestation de service) en 2017 et 156 têtes. En 2018, aucun abattage n'a donc eu lieu. En revanche, les abattages OCEF en prestation sont de 4,5 tonnes en 2018.

La totalité des abattages est ainsi provisoirement arrêtée à **6,7 tonnes en 2018**, pour 4,7 millions de F CFP, (5,6 tonnes et 3,6 millions de F CFP en 2017).



¹ Source : ERPA

² Source : OCEF.

Les importations de viande ovine, avec 435 tonnes pour 368 millions de F CFP en 2018, ont diminué de 1% en volume et augmenté de 3% en valeur par rapport à 2017 (440 tonnes et 358 millions de F.CF)¹. Les **ventes de viandes d'importation** couvrent près de la totalité des besoins en volume.

LA PRODUCTION CAPRINE CONTROLEE

Les données de production commercialisée disponibles proviennent des abattages déclarés des bouchers de l'intérieur et des prestations de service réalisées par l'OCEF. Les données connues font état de 2,7 tonnes abattues en 2018 pour 1,2 million de F CFP, dont 2,2 tonnes abattues en prestation (2,1 tonnes et 1,2 million de F CFP au total en 2017).

LA PRODUCTION DE VOLAILLES ET DE LAPINS

Les données globales de production ne sont pas connues à ce jour.

Les importations de viandes de volailles (y compris cuniculiculture et basse-cour) s'élèvent à 9 884 tonnes en 2018 (9 381 tonnes en 2017, soit +5%), pour une valeur de 2 446 millions de F.CFP (2 325 millions de F.CFP en 2017, soit +5%). Le prix moyen toutes viandes de volaille confondues évolue peu entre 2017 et 2018. Ces importations proviennent à 91% des Etats-Unis, de France métropolitaine et du Brésil.

Avec 9 627 tonnes, les importations de viandes de poules et poulets représentent 97% des volumes importés. Elles ont augmenté de 5% en volume par rapport à la même période en 2017, et diminué de 1% en valeur. Le prix moyen a ainsi diminué de 4%. Les poulets entiers représentent 3 760 tonnes, dont 98% sont des poulets inférieurs ou égaux à 1,3 kg, et à l'inverse 2% des poulets de plus de 1,3 kg. Les viandes de poulet en morceaux représentent 5 867 tonnes, soit 61% des importations en viandes de poules et poulets.

Avec 257 tonnes, les importations des autres volailles (basse-cour, y compris cuniculiculture) augmentent de 22% en volume et de 51% en valeur, soit une augmentation du prix moyen de 24%.

Les données de production en **œufs** ne sont pas connues à ce jour. En provenance principalement de Nouvelle-Zélande, et en partie d'Australie, les importations ont elles augmenté de 3% en 2018. A titre indicatif, la couverture des besoins par la production locale oscille entre 80 et 90% ces cinq dernières années. En provenance d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Danemark et de France métropolitaine. Les importations d'**ovo produits** ont diminué de 44% en 2018. Elles s'élèvent à 62 tonnes pour 26 millions de F CFP, contre 111 tonnes pour 44 millions de F CFP en 2017.

LA PRODUCTION APICOLE

Les importations de miel s'élèvent à 2,8 tonnes pour 3,6 millions de F CFP en 2018, contre 6,1 tonnes et 7,1 millions de F CFP en 2017. Si la production commercialisée de miel en 2018 n'est pas connue à ce jour, les volumes importés restent néanmoins modestes au regard de la production locale.

¹ Source : OCEF.

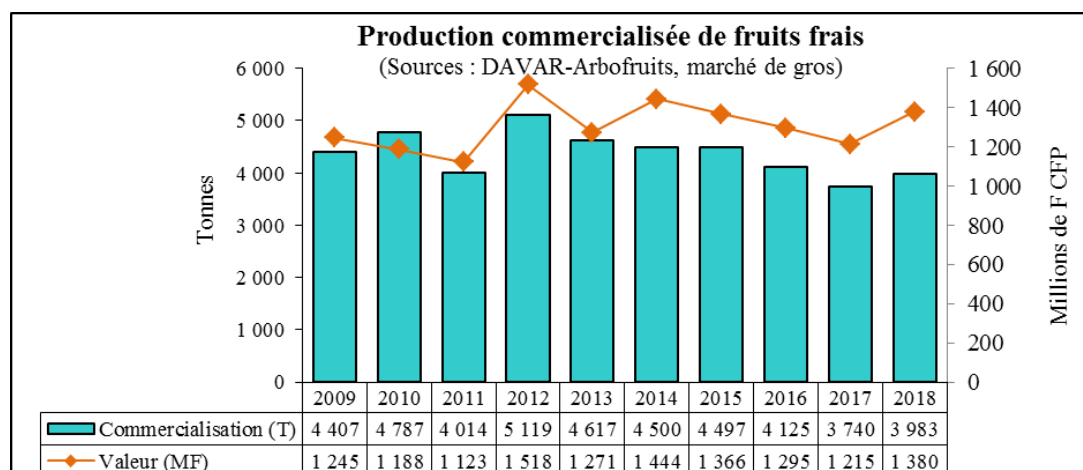
II. LES FILIERES VEGETALES

Les principales sources de données qui permettent d'approcher les évolutions des productions de fruits et de légumes sont les ventes enregistrées au marché de gros, l'enquête mensuelle de la DAVAR (effectuée auprès de la majeure partie des maraîchers par les enquêteurs de la DAVAR et auprès de la quasi-totalité des arboriculteurs par l'association ARBOFRUITS), les données OCEF (pommes de terre) et ERPA/Agence rurale (squashes). Le croisement de ces sources permet d'évaluer les quantités de fruits et de légumes commercialisées sur les marchés connus.

2.1. Les fruits

→ **Les enquêtes mensuelles** (DAVAR/Arbofruits) ont relevé 3 881 tonnes de fruits déclarées commercialisées (hors noix de coco), soit 12% de plus qu'en 2017 (3 475 tonnes). Les **ventes enregistrées au marché de gros** en 2018, avec 1 120 tonnes pour une valeur de 320 millions de F CFP, diminuent de 41% en volume par rapport à 2017, et de 38% en valeur (1 882 tonnes pour 520 millions de F CFP en 2017). Les données du marché de gros pour l'année 2018 ne semblent toutefois pas complètes et sont donc indicatives.

→ Globalement, la **production commercialisée en 2018** (approchée en croisant plusieurs sources et notamment les données fournies par les enquêtes mensuelles et les données du marché de gros) est évaluée à **3 983 tonnes pour 1 380 millions de F CFP**, soit 6% de plus en volume et 14% de plus en valeur par rapport à 2017 (3 740 tonnes pour 1 215 millions de F CFP). Si la production augmente sur 2018, elle a toutefois tendance à régresser sur ces dernières années, passant désormais sous la barre des 4 000 tonnes annuelles.



Principaux fruits commercialisés en 2017 et 2018

(Sources : enquêtes mensuelles DAVAR/Arbofruits, marché de gros)

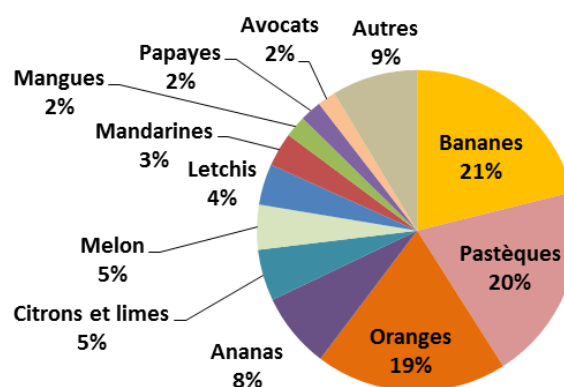
(tonnes)	2017	2018	Evolution
Bananes	628	841	34%
Pastèques	777	791	2%
Oranges	774	770	-1%
Ananas	294	303	3%
Citrons et limes	178	207	16%
Melon	233	180	-23%
Letchis	104	165	57%
Mandarines	63	136	118%
Mangues	169	87	-49%
Papayes	84	86	3%
Avocats	70	73	4%
Autres*	367	344	-6%
TOTAL	3 740	3 983	6%

* Y compris noix de coco, hors vanille et bananes poingo

L'augmentation des volumes en 2018 est en grande partie due à celle des bananes (+213 tonnes, soit +34%), des mandarines (+74 tonnes, soit +118%), et des letchis (+60 tonnes, soit +57%). Ces augmentations ont en partie été compensées par une diminution des volumes déclarés en melons (-53 tonnes, soit -23%) et en mangues (-82 tonnes, soit -49%). En 2017, la production de bananes avait chuté à la suite du cyclone COOK. Si en 2018, les volumes en oranges sont proches de ceux de 2017 et plus conséquents qu'en 2016, et ceux en mandarines plus importants (un peu plus du double des volumes 2017), ils restent toutefois bien en deçà des années précédentes. En effet, sur la période 2009-2013, les volumes de ces agrumes oscillaient autour de 1500 tonnes annuelles. Sous l'effet conjugué notamment des papillons piqueurs (*Eudocima phalonia*) et d'un vieillissement du verger, ils régressent depuis, et ne dépassent plus la barre des 1000 tonnes ces trois dernières années.

La province Sud produit 73% des fruits commercialisés, 25% proviennent de la province Nord et 2% de la province des îles Loyauté.

Bananes, pastèques, oranges, et ananas représentent un peu plus de 2/3 des volumes commercialisés en 2018.



Répartition de la production commercialisée en fruits frais en 2018

(Sources : enquête DAVAR/Arbofruits, marché de gros)

→ **Les importations tous fruits confondus**¹ se sont élevées à 4 775 tonnes pour 1 110 millions de F CFP en 2018, variant peu en volume (-0,3%), alors que la valeur diminue de 5% par rapport à 2017 (4 788 tonnes pour 1 174 millions de F CFP). Parmi les principaux fruits importés, le prix moyen a diminué de 14% pour les pommes, de 10% pour les poires et de 15% pour les oranges. Raisins et kiwis connaissent en revanche une augmentation de leur prix moyen de 2%. Pommes, poires, raisins et kiwis, non produits localement, représentent un peu plus de 70% des fruits importés.

Les **importations de fruits frais** s'élèvent à 4 434 tonnes (-1% par rapport à 2017, avec 4 461 tonnes). Plus de 80% de ces volumes proviennent d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les importations en provenance de Nouvelle-Zélande ont augmenté (+15% et +279 tonnes), avec notamment 229 tonnes de plus en pommes. Celles en provenance d'Australie ont en revanche diminué (-6% et -108 tonnes), notamment en ce qui concerne les volumes de mandarines (-74 tonnes). Les volumes importés en oranges australiennes ont toutefois augmenté (+84 tonnes, soit +30%), alors que ceux en provenance des Etats-Unis diminuent (-123 tonnes entre les deux années). En 2017, les importations en oranges en provenance d'Australie avaient en effet fortement diminué, compensées par celles en provenance des Etats-Unis, dans un contexte où le Brésil, premier producteur mondial d'oranges, avait vu sa production fortement chuter, engendrant une hausse des cours mondiaux. Après cette hausse, le prix moyen des oranges diminue ainsi de 15% entre les deux années.

Principaux fruits importés en 2017 et 2018

(source : ISEE – Direction régionales des douanes)

(tonnes)	2017	2018	Évolution
Pommes	1 762	1 873	6%
Poires	697	667	- 4%
Oranges	494	427	-14%
Raisins	428	459	7%
Kiwis	364	432	19%
Mandarines	199	121	-39%
Melons	150	132	-12%
Nectarines	79	61	-22%
Prunes	65	61	-6%
Citrons et limes	45	43	-4%
Avocat	32	30	-8%
Autres fruits*	472	469	-1%
TOTAL	4 788	4 775	-0,3%

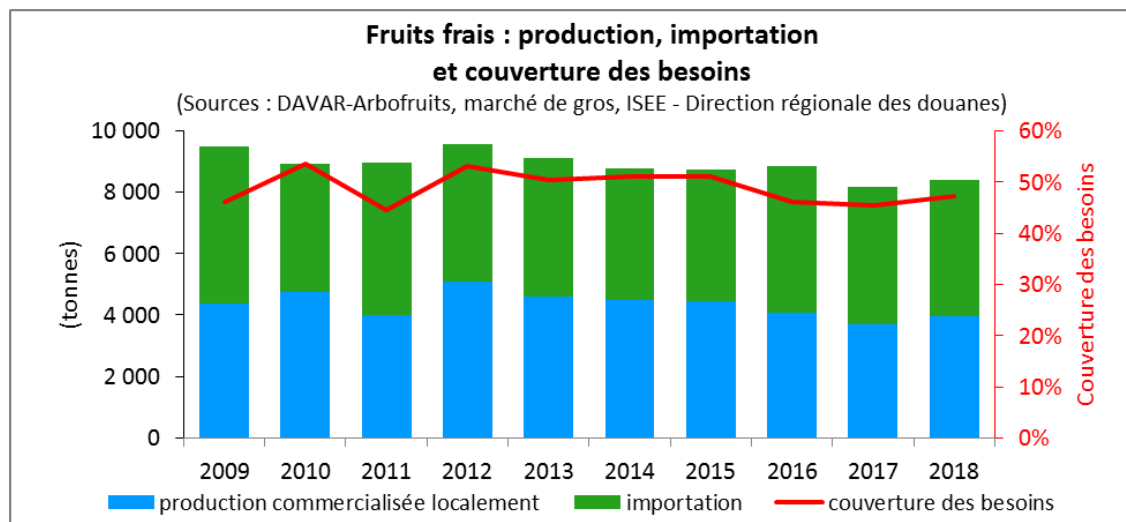
* dont fruits secs et séchés

→ **16 tonnes de limes ont été exportées**² vers la Nouvelle-Zélande (29 tonnes en 2017).

¹ Il s'agit ici d'importations de fruits frais, secs et séchés (la distinction entre les fruits frais et les autres fruits n'étant pas toujours possible). Source : Douanes

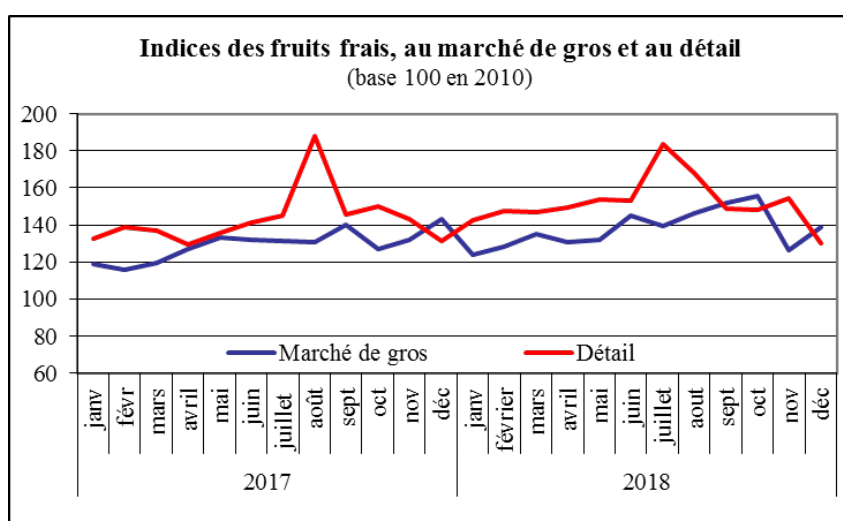
² Source : FCTE.

→ Les **volumes commercialisés localement en fruits frais** s'élèvent à environ 8 400 tonnes (production locale commercialisée, hors exportations + importations). Ils augmentent de 3% par rapport à 2017. Cette hausse est principalement imputable à celle des bananes (+213 tonnes) et des pommes (+111 tonnes). La couverture des besoins¹ par la production locale en volume pour les fruits frais (hors fruits secs et séchés) est de 47%, soit deux points de plus par rapport à 2017. Ce niveau est loin de celui atteint en 2006 et 2007 avec plus de 60%. Toutefois, si l'on considère également l'autoconsommation, les dons et échanges², la couverture des besoins serait de l'ordre de 70%.



→ L'indice des prix des fruits au marché de gros (base 100 en 2010), calculé sur la production annuelle totale, est de 135 en 2018, soit 4% de plus par rapport à 2017 (130). Cette augmentation se note notamment sur les bananes (+20%), les oranges (+6%) et les melons (+6%). A l'inverse, on notera une diminution de l'indice des prix des pastèques (-11%), des ananas (-7%) des letchis (-13%) et des mangues (-19%). Au détail, soit au consommateur que les produits soient locaux ou importés, en moyenne, l'indice des prix (source : ISEE, base 100 en 2010) a augmenté de 6%, passant de 143 en 2017 à 152 en 2018.

Les indices mensuels des prix des fruits au marché de gros et au détail ont évolué de la façon suivante :



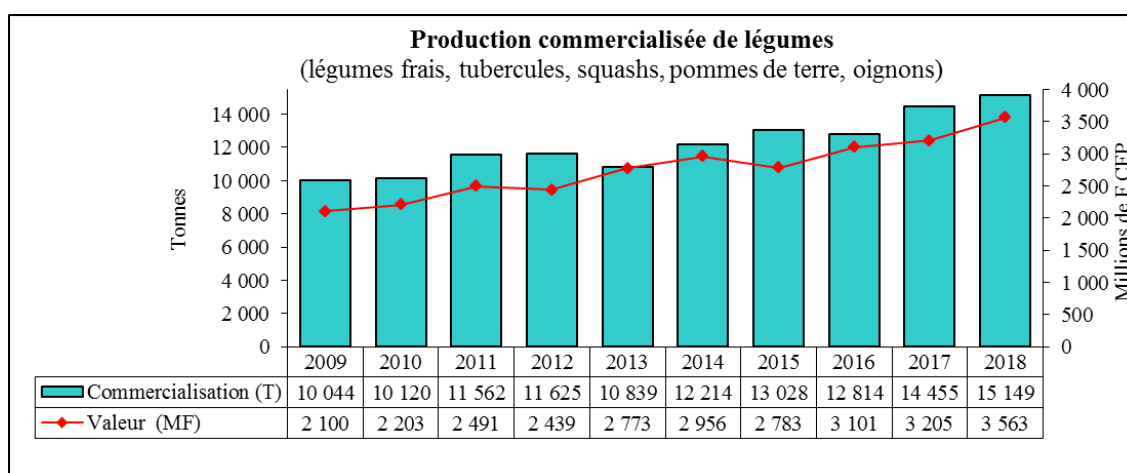
¹ Concernant les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations) sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, bien que non négligeables, ne sont pas inclus dans cette analyse.

² Moyenne sur la base des résultats de l'enquête de consommation auprès des ménages calédoniens (mesures effectuées sur un échantillon représentatif de ménages, de 2014 à 2017). Ne prend pas en compte la consommation hors foyer (restaurants, cantines, gamelles...).

2.2. Les légumes¹

→ **L'enquête mensuelle de la DAVAR/Arbofruits** (tous légumes confondus : légumes frais, oignons, tubercules tropicaux, bananes poingo, mais hors squashes, suivies par l'Agence rurale, et hors pommes de terre, suivies par l'OCEF) a relevé 9 574 tonnes commercialisées² en 2018, contre 8 671 tonnes en 2017, soit 10% de plus. Cette augmentation est due à celle des légumes frais et des tubercules tropicaux, les oignons ayant à l'inverse diminué. **Le marché de gros** a relevé, quant à lui, 2 176 tonnes³ pour 730 millions de F CFP en 2018, contre 3 583 tonnes et 1 128 millions de F CFP en 2017, soit une diminution de 39% en volume de 35% en valeur. Le prix moyen des légumes a ainsi augmenté de 7%, du fait notamment de l'augmentation des prix moyens des choux verts et blancs (+21%), des concombres (+14%) et des salades (+6%). A l'inverse, le prix moyen des tomates a diminué de 6%.

→ Globalement, en volume, **la production calédonienne commercialisée en 2018** (légumes frais, oignons, squashes, tubercules tropicaux, pommes de terre) est évaluée à **15 149 tonnes**, soit 5% de plus qu'en 2017 (14 455 tonnes). Cette augmentation est principalement due à celle des légumes frais, avec un peu plus de 900 tonnes en plus, et des pommes de terre, avec environ 700 tonnes supplémentaires. La production a augmenté de 11% en valeur, passant de 3,2 milliards de F CFP en 2017 à **3,6 milliards de F CFP** en 2018. 87% de l'ensemble des volumes commercialisés sont issus de la province Sud et 13% de la province Nord.



¹ Les légumes comprennent : les légumes frais (dont les fines herbes), les oignons, les pommes de terre, les squashes, les bananes poingo et les tubercules tropicaux.

² Comprenant légumes frais, oignons secs, tubercules, bananes poingo, hors pommes de terre de conservation, lesquelles sont comptabilisées et commercialisées par l'OCEF et hors squashes, suivies par l'ERPA.

³ Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes, bananes poingo et pommes de terre nouvelles.

Principaux légumes commercialisés en 2017 et 2018

(Sources : ERPA/Agence rurale, DAVAR, Marché de gros, OCEF)

(tonnes)	2017	2018	Evolution
Salades	1 509	1 466	-3%
Tomates	1 143	1 440	26%
Concombres	867	964	11%
Choux de chine	807	929	15%
Carottes	767	761	-1%
Choux verts et blancs	659	667	1%
Courgettes	408	451	11%
Citrouilles	243	338	39%
Poivrons	107	203	91%
Bananes poingo	176	198	13%
Aubergines	187	183	-2%
Autres légumes	803	1 005	25%
Total légumes frais et secs	7 674	8 605	12%
Squashes	3 775	3 022	-20%
Pommes de terre	1 841	2 510	36%
Oignons	638	421	-34%
Tubercules tropicaux	527	590	12%
Production commercialisée totale	14 455	15 149	5%

✓ **Les légumes frais, oignons et tubercules tropicaux :**

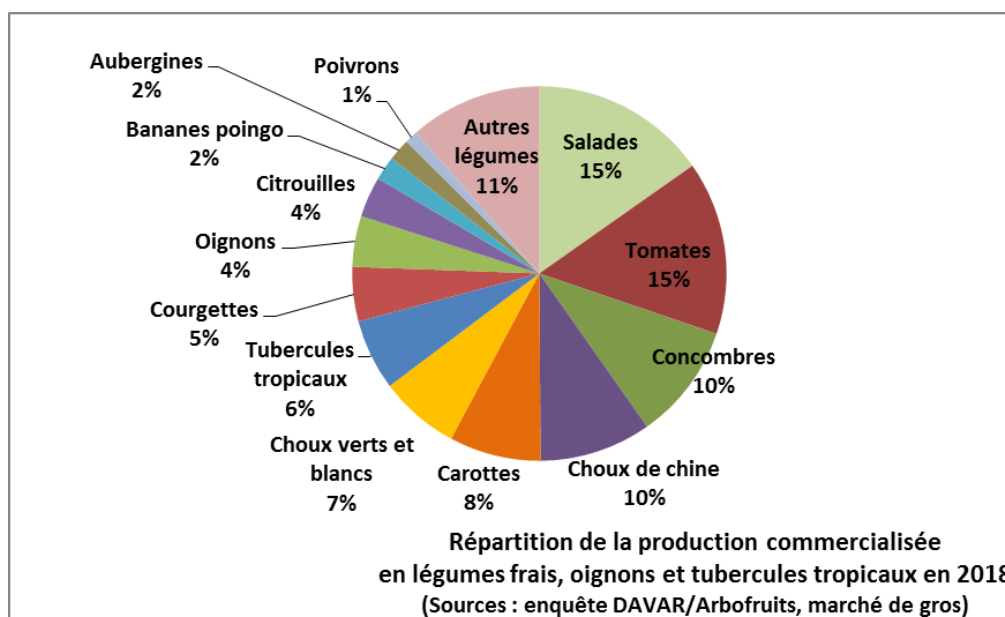
Le bilan annuel est positif (+12%) pour les **légumes frais**.

L'augmentation des volumes concerne les tomates avec 297 tonnes de plus par rapport à 2017 (+26%), les choux de chine (+121 tonnes soit +15%), les concombres (+97 tonnes et +11%), les poivrons (+96 tonnes et +91%), les citrouilles (+95 tonnes et +39%) et les courgettes (+44 tonnes et +11%).

Si la première partie de l'année connaît une saison habituellement creuse pour les cultures maraîchères, l'année 2017 a été un peu plus impactée que 2018, avec le passage d'épisodes pluvieux en février, un mois de mars marqué par des températures élevées au-dessus des normales saisonnières, et des averses orageuses. La Nouvelle-Calédonie a par ailleurs connu deux phénomènes climatiques rapprochés en avril et en mai 2017 (les cyclones COOK et DONNA), expliquant pour partie cette hausse des volumes en 2018 (+26% entre le premier semestre 2017 et celui de 2018). Le second semestre, au vu des volumes mis en marché, connaît également une hausse (+5%).

La commercialisation en **oignons** a en revanche diminué de 34% par rapport à 2017 (soit -217 tonnes). Les volumes déclarés commercialisés en **tubercules tropicaux** sont également en hausse de 12%, avec une augmentation notable des patates douces (+48%) mais une diminution des ignames (-12%).

84% des volumes en légumes frais, oignons et tubercules tropicaux proviennent de la province Sud et 16% de la province Nord. Salades, tomates, concombres et choux chine représentent près de la moitié des volumes commercialisés en 2017 en légumes (hors squashes et pommes de terre).



Aucune **exportation** de courgettes n'a eu lieu en 2018¹.

✓ Les pommes de terre :

En 2018, 2 508 tonnes de pommes de terre ont été achetées aux producteurs, contre 1 837 tonnes en 2017. 88% de ces volumes sont issus de la province Sud (en grande partie sur Bourail), 12% de la province Nord. Environ 2 tonnes de pommes de terre nouvelles ont par ailleurs transité au marché de gros (4 tonnes en 2017). 1 001 tonnes ont par ailleurs été importées principalement de Nouvelle-Zélande, contre 1 382 tonnes en 2017 (-27%)².

✓ Les squashes :

240 ha de squashes ont été semés entre mai et juillet 2018 (309 ha avaient été récoltés en 2017 pour 3 715 tonnes exportées). Près de 3 000 tonnes ont été exportées³ de septembre à novembre vers le Japon (environ 80% du volume), et pour les squashes de petit calibre vers la Nouvelle-Zélande, et la Corée pour la première année, suite à l'ouverture de cette nouvelle destination, avec la concrétisation d'un protocole sanitaire entre la Nouvelle-Calédonie et la Corée. Quatre variétés ont été semées. Environ 80% des volumes concernent toutefois la variété Delica. Le marché de gros a quant à lui vu transiter 40 tonnes (60 tonnes en 2017).

¹ Source : FCTE.

² Source : OCEF.

³ Source : Agence rurale.

➔ **Les importations de légumes** en 2018 s'élèvent à **5 000 tonnes¹ pour 697 millions de F CFP**. Elles ont diminué de 6,5% en volume par rapport à 2017 (5 346 tonnes), et de 17% en valeur par rapport à 2017 (837 millions de F CFP). Elles proviennent principalement de Nouvelle-Zélande et d'Australie (respectivement 66% et 22% des volumes).

- ✓ 1 001 tonnes de pommes de terre ont été importées, contre 1 382 tonnes en 2017 (-28%). Le prix moyen des pommes de terre d'importation a diminué de 6%.
- ✓ Les légumes secs, avec 404 tonnes en 2018 ont diminué de 17% en volume et de 10% en valeur par rapport à 2017. Leur prix moyen a augmenté de 10%.
- ✓ Pour l'ensemble des autres légumes frais et oignons importés, les volumes s'élèvent à 3 596 tonnes en 2018 pour 539 millions de F CFP, contre 3 475 tonnes et 638 millions de F.CFP en 2017 (+3% en volume et -16% en valeur). Cette augmentation se note sur une partie des légumes importés, avec notamment +69 tonnes de choux verts, +18 tonnes d'ail, et +11 tonnes de céleris. En 2018, le prix moyen à l'importation des légumes (hors pommes de terre et légumes secs) a diminué dans l'ensemble de 18% par rapport à 2017. Le prix moyen des carottes a diminué de 26%, celui des tomates de 12%, des choux verts et blancs de 26% et de l'ail de 26%.

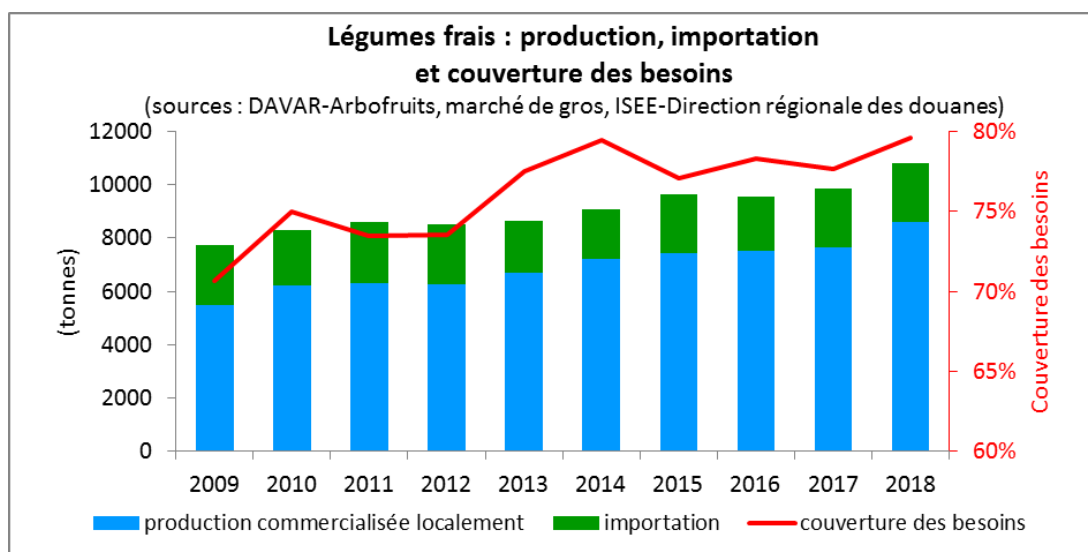
Principaux légumes importés en 2017 et 2018

(source : ISEE - Direction régionale des douanes, OCEF (pommes de terre))

(tonnes)	2017	2018	Evolution
Carottes	679	660	-3%
Choux verts	376	444	18%
Tomates	466	430	-8%
Ail	188	206	10%
Poivrons	121	86	-29%
Echalotes	43	42	-2%
Choux fleurs	45	42	-6%
Céleris	30	41	37%
Brocolis	40	35	-13%
Poireaux	31	25	-19%
Courgettes	5	2	-66%
Autres légumes	182	189	4%
Total légumes frais	2 205	2 202	-0,2%
Légumes secs	489	404	-17%
Pommes de terre	1 382	1 001	-28%
Oignons	1 270	1 394	10%
TOTAL	5 346	5 000	-6,5%

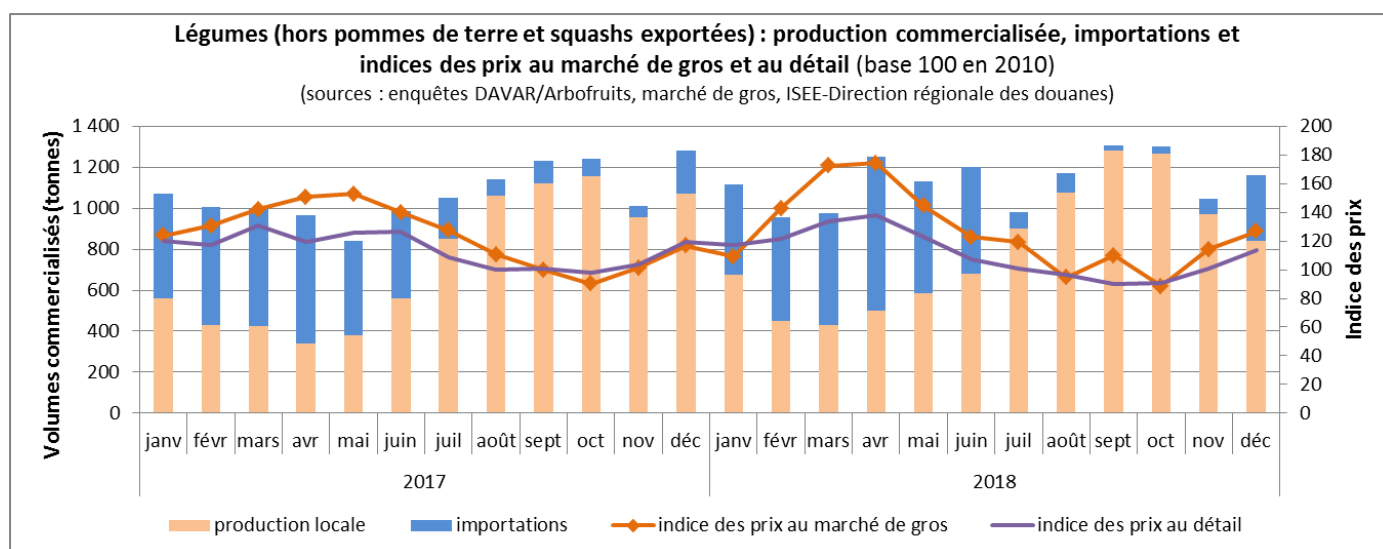
¹ Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes et pommes de terre de conservation, source : Douanes.

➔ Les volumes commercialisés localement en **légumes frais** (hors oignons, squashes, pommes de terre et tubercules tropicaux) s'élèvent à environ 10 800 tonnes. Ils augmentent de 9% par rapport à 2017. En volume, **la couverture des besoins**¹ par la production locale en légumes frais s'établit à 80% en 2018, soit deux points de plus par rapport à 2017.



Les volumes commercialisés en **oignons** frais en 2018 sont de 1 815 tonnes (-5% par rapport à 2017). La couverture des besoins par la production locale en oignons est de 23% en 2018, soit 10 points de moins qu'en 2017. Enfin si la couverture des besoins en **tubercules tropicaux** est de 100%, celle en **légumes secs** n'est que de 0,4%.

➔ **L'indice des prix au détail** (soit au consommateur, source : ISEE, base 100 en 2010) pour les légumes frais diminue de 3% en moyenne sur l'année, passant de 114 à 111 entre 2017 et 2018. **L'indice des prix au marché de gros** augmente en revanche dans l'ensemble de 7% entre 2017 et 2018, passant de 116 à 125. Cette augmentation est notamment due à celle du prix moyen des choux verts et blancs, des salades et choux de chine, et des bananes poingo produits localement. Le prix moyen des légumes frais et oignons importés, impactant également l'indice des prix au détail, a par ailleurs diminué de 18% sur l'ensemble de l'année.



¹ Concerne les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations), sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, ne sont pas inclus dans cette analyse, de même que les produits transformés ou surgelés.

2.3. Le café

Les données de production ne sont pas connues à ce jour.

En 2018, les importations de café représentent 1 430 tonnes d'équivalent café vert, soit 10% de plus qu'en 2017 (1 300 tonnes). En valeur, elles sont de 926 millions de F CFP, soit 2% de plus par rapport à 2017 (909 millions de F CFP). Au vu des données disponibles, moins de 100 kg d'équivalent café vert produit localement¹ en 2018 a été exportée (contre environ 800 kg en 2017).

2.4. La vanille

Sur la campagne 2018, les achats aux producteurs des Iles par la Maison de la vanille de Lifou s'élèvent à 2,9 tonnes de vanille verte (soit l'équivalent d'un peu moins de 600 kg de vanille sèche), soit quasiment autant qu'en 2017. Sur les Iles, 122 producteurs ont commercialisé leur vanille en 2017 (150 en 2017).

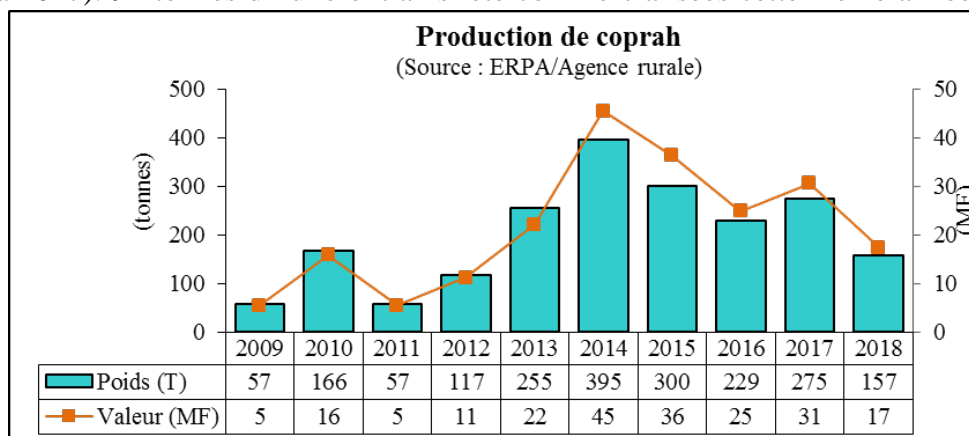
Le prix d'achat de la vanille verte est fonction de la qualité (5 000 F/kg pour les gousses de 1^{ère} catégorie, 3 000 F/kg pour celles de 2^{ème} catégorie et 1 000 F/kg pour celles de 3^{ème} catégorie). A ce prix peut s'ajouter, pour la vanille de 1^{ère} catégorie et au-delà de 5 kg livrés par producteur, une prime à la production pour tous les producteurs, et également une prime à la qualité pour les producteurs certifiés BioPasifika.

En 2018, 37 kg de vanille sèche ont été importés pour une valeur de 1,4 million de F CFP soit 33% de moins qu'en 2017 en volume (55 kg) et 6% de moins en valeur (1,5 million de F CFP). Ces importations restent toutefois peu conséquentes par rapport au volume produit sur le territoire (moins de 10%).

2.5. Le coprah

Aujourd'hui, seule l'île d'Ouvéa produit du coprah. Depuis début 2011, la SAPO (Société Agricole des Producteurs d'Ouvéa) gère l'unité de traitement du coprah installée près du quai de Wadrilla, à Ouvéa, pour la production d'huile. Seule la production de qualité supérieure est achetée. L'huile produite est ensuite commercialisée auprès de la savonnerie (gérée par la SODIL), d'Enercal afin d'alimenter les générateurs électriques et de divers clients (cosmétique et parfumerie). La SAPO commercialise également le tourteau de coprah, résidu de la trituration.

En 2009, la production chutant à 56,5 tonnes, 229,5 tonnes sont importées en provenance du Vanuatu. A partir de 2012, à la faveur d'une meilleure structuration de la filière, la production augmente pour atteindre en 2014 un maximum sur les dix dernières années soit 395 tonnes. Depuis, la production est en baisse, affichant 157 tonnes en 2018 (soit -43% par rapport à 2017). 94 tonnes d'huile ont ainsi été commercialisées cette même année (soit -7% par rapport à 2017).



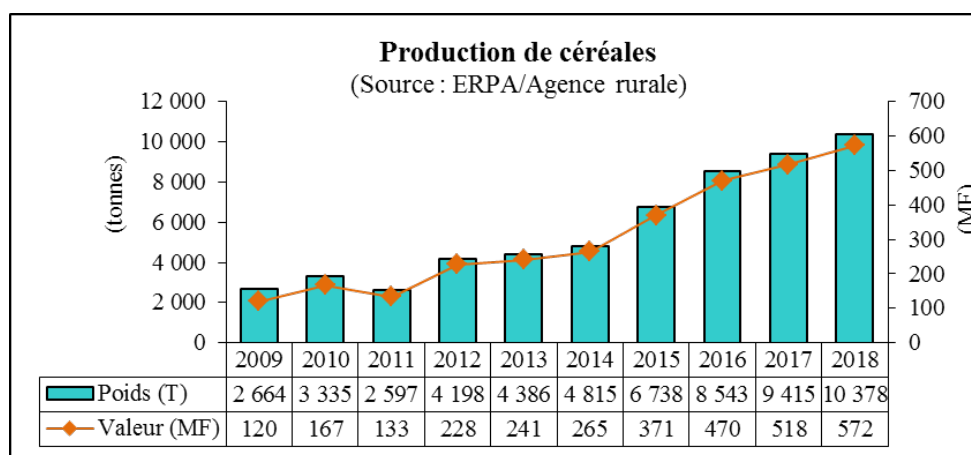
¹ L'évaluation des volumes exportés de café produit localement n'est pas toujours évidente, la distinction n'étant pas toujours possible notamment avec le café produit dans le Pacifique.

2.6. Les céréales

La céréaliculture qui nécessite une mécanisation adaptée représentant parfois un investissement élevé, intéresse une quarantaine de producteurs à l'origine des volumes commercialisés. Après des débuts prometteurs et une production de l'ordre de 6 300 tonnes en 2005, la production chute en raison d'épisodes climatiques défavorables à répétition, et d'un certain désintérêt pour les spéculations céréalières. Elle atteint en 2011 un minimum avec 2 600 tonnes.

Depuis, à la faveur d'un plan de relance associant l'ensemble des acteurs de la filière et avec un arrière-plan d'autosuffisance alimentaire, la production a été multipliée par 4 pour atteindre 10 378 tonnes en 2018 (+10% par rapport à 2017). L'effort se concentre quasi exclusivement sur le maïs qui sur les dix dernières années représente 99% de la production. Ces volumes croissants sont notamment à relier à une augmentation forte des surfaces emblavées en maïs sur la saison fraîche et une amélioration de la technicité des producteurs.

Le marché du maïs grain tendant à être satisfait, le développement de la filière céréales se poursuit à travers la diversification des cultures. Ainsi 194 tonnes de sorgho, riz et blé ont été produites en 2018.



Les importations s'élèvent hors semences à 41 857 tonnes et 1 949 millions de F CFP en 2018 (42 446 tonnes pour 1 930 millions de F CFP). Le prix des céréales a dans l'ensemble augmenté de 2% du fait de l'augmentation du prix du blé destiné à la minoterie (+4%), et de celui du riz blanc (+19%). Le prix moyen du riz cargo a en revanche diminué de 4%, tout comme celui du maïs destiné à la provende (-18%).

Les **importations** de céréales comprennent :

- 18 006 tonnes de blé destiné à la minoterie (17 893 tonnes en 2017, soit +1%),
- 11 771 tonnes de blé et maïs destinés à la provende (12 645 tonnes en 2017, soit -7%),
- 10 700 tonnes de riz (10 505 tonnes en 2017, soit +2%),
- aucune importation de sorgho,
- 1 343 tonnes pour les autres céréales (avoine, orge, alpestré, millet...), soit 2% de moins qu'en 2017 (1 366 tonnes).

Fortement lié aux évolutions de la production locale de maïs provende, le taux de couverture des besoins toutes céréales confondues, atteint son niveau le plus bas en 2011 avec une valeur de 5%. En progression depuis, la filière affiche en 2018 un taux de couverture de 20% (soit 2 points de plus par rapport à 2017).

Ce taux calculé hors semence traduit :

- *une couverture des besoins de 44% en céréales destinés à la provende.* Ce taux a doublé entre 2012 et 2018. Pris séparément, le maïs provende affiche quant à lui en 2018 un taux de couverture de 94%, en hausse de 1 point par rapport à 2017, et de 21 points par rapport à 2016. En effet, entre 2016 et 2018, la production locale de maïs a augmenté de 1 640 tonnes et permet ainsi en 2018 de quasiment satisfaire le besoin en maïs provende de l'ordre de 10 700 tonnes.
- *pour les céréales destinées à la minoterie et autres céréales,* en l'absence de production locale, les importations couvrent l'ensemble des besoins de la Nouvelle Calédonie. Si on note la production de riz local en 2018, les importations couvrent néanmoins quasiment les besoins de la Nouvelle-Calédonie.

2.7. Les huiles essentielles

Les données de production en huiles essentielles de santal et de niaouli ne sont pas connues à ce jour. Seuls les volumes exportés sont disponibles.

Au total, 8,6 tonnes d'huiles essentielles¹, concernant à priori uniquement des huiles essentielles de santal, ont été exportées en 2018 (principalement vers la France métropolitaine), pour une valeur de 622 millions de F CFP. En 2017, 8,6 tonnes (niaouli et santal à priori) avaient également été aussi exportées pour 601 millions de F CFP.

III. L'AQUACULTURE

La production aquacole calédonienne reste à ce jour encore dominée par l'élevage de la **crevette bleue**, *litopenaeus stylirostris*. Lancée dans les années 80, l'aquaculture de crevettes, progresse rapidement à la faveur de l'augmentation des surfaces ensemencées et de l'amélioration des rendements à l'hectare. Elle atteint son apogée avec une production de 2 400 tonnes en 2005 pour un chiffre d'affaires (valeur à la première vente) de 2 milliards de F CFP. Entre 2005 et 2010, les volumes produits chutent. En 2010, les difficultés techniques et biologiques rencontrées dans les écloséries depuis plusieurs années, ont pour conséquences un défaut d'approvisionnement des fermes en post-larves et ainsi une production qui atteint son niveau le plus bas avec 1 150 tonnes.

A la faveur d'un plan de relance, la production de crevettes repart à la hausse mais peine à se stabiliser autour de la moyenne de ces dernières années avoisinant les 1 550 tonnes. En cause, la persistance des deux pathologies à vibrioses responsables de faibles survies dans les bassins et, certaines années, les reliques des difficultés des écloséries avec des manquements au niveau des ensemencements des bassins.

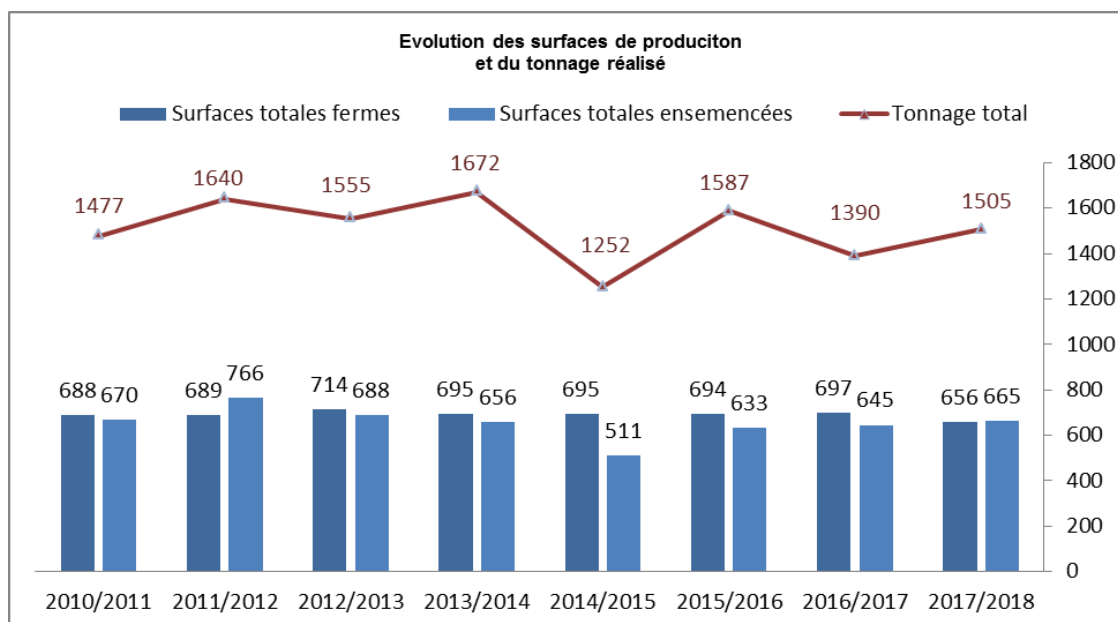
La saison 2015/2016, grâce à une meilleure disponibilité en post-larves et récoltant les fruits des améliorations techniques notamment au niveau du nourrissage, voit les

¹ Huiles essentielles et solutions concentrées d'huiles essentielles, sous-produits terpéniques. Compris ici également le code douanier concernant les solutions concentrées d'huiles essentielles et sous-produits terpéniques.

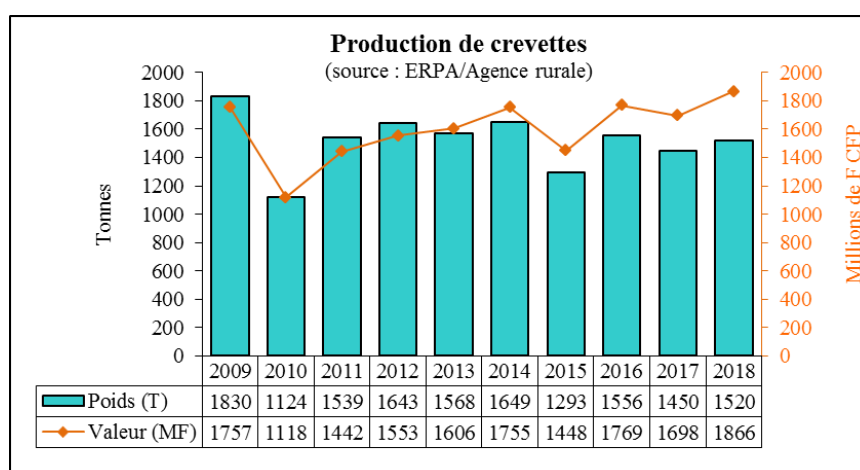
performances des bassins s’améliorer. Le taux de survie frôle les 50%, le meilleur depuis la crise de 2010.

Pour la campagne 2016/2017, malgré une légère augmentation des surfaces ensemencées (93% de taux d’exploitation des surfaces), le tonnage produit diminue de 12%. Pour la campagne 2017/2018, nous notons une augmentation des surfaces ensemencées (101% de taux d’exploitation des surfaces) liée au double ensemencement réalisé sur 3 fermes. Le tonnage produit augmente de 8% affichant 1 505 tonnes, contre 1 390 tonnes la saison précédente. En effet, le taux de survie progresse et passe à 45%, contre 43% la campagne précédente.

Depuis la campagne 2010/2011, avec les difficultés récurrentes d’approvisionnement en post-larves, certaines fermes ont ensemencé leurs bassins en holothuries. Ainsi sur la campagne 2016/2017, 64 ha étaient concernés. Pour la campagne 2017/2018, on note dans certaines fermes la production de crevettes après passage d’holothuries dans les bassins aquacoles. Les premiers résultats techniques obtenus sur les bassins post holothuries sont très encourageants et devraient être suivis lors des prochaines campagnes de production.



Si la production aquacole de crevettes bleues est présentée ci-avant par campagne de production, toutefois, afin de pouvoir recomposer le chiffre d’affaires annuel de l’ensemble des filières du secteur rural, les données ci-dessous et présentées au chapitre « IV. Bilan de l’année 2018 » (page 22) sont des données annuelles et non par campagne.



La production de crevettes alimente un marché à l'export dont les volumes sont directement tributaires des volumes produits, et varient sur les dix dernières années entre 662 et 1 079 tonnes (le maximum exporté a représenté 1 786 tonnes en 2006). En 2018, la Nouvelle-Calédonie a exporté 816 tonnes de ce crustacé, majoritairement vers le Japon, soit 6% de plus par rapport à 2017¹.

La **production d'écrevisses et d'huîtres** n'est pas connue à ce jour. Les importations d'huîtres, essentiellement de Nouvelle-Zélande, sont de 110 tonnes en 2017 (135 tonnes en 2017).

Depuis peu, on note également l'élevage de deux autres animaux aquatiques, permettant une certaine diversification en aquaculture.

La production d'**holothuries** est apparue depuis peu en rotation dans les bassins de crevettes. Produit à forte valeur ajoutée, il est destiné à l'exportation. Environ 100 tonnes d'holothuries pour un chiffre d'affaires de 64,2 millions de F CFP ont été commercialisées en 2018 (43 tonnes pour une valeur de 32 millions de F CFP en 2017).

Près de cinq années après la pêche des premiers géniteurs sauvages dans le grand lagon Nord, les travaux menés par le Centre Calédonien de Développement et Transfert en Aquaculture Marine (CCDTAM) à Foué et à Touho ont permis, en 2018, la commercialisation de 12,3 tonnes de **pouattes** pour une valeur de 13,4 millions de F CFP (8,5 tonnes pour une valeur de 9,3 millions de F CFP en 2017).²

¹ Source : Agence rurale.

² Source : ADECAL, DDR, ERPA.

IV. BILAN DE L'ANNEE AGRICOLE 2018

La production agricole finale 2018, pour les filières connues (hors aquaculture et bois, et hors aviculture), est en augmentation (+7%). Si on note un recul de la filière viande bovine, les filières porcine, cervidés et ovins/caprins sont en augmentation. La filière céréales connaît également une augmentation en volume et en valeur, tout comme la filière fruits et légumes dans son ensemble, qui connaît cependant une régression en volume pour les oignons et les squashes exportées.

Comparaison entre les productions 2017 et 2018

(Mise à jour le 29 mai 2019. En tonnes et millions de F CFP, sauf indication contraire)

	2017		2018*		Evolution / 2017	
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité	Valeur
Bovins viande		1 757,6		1 749,9		0%
- bovin viande	2 955,3	1 709,6	2 886,0	1 695,9	-2%	-1%
- lait (milliers de litres)	399,8	48,0	449,5	53,9	12%	12%
Porcins viande	2 876,0	1 525,4	2 905,7	1 565,5	1%	3%
Petits ruminants	101,6	49,9	106,9	52,8	5%	6%
- cervidés viande	93,9	45,1	97,5	46,9	4%	4%
- ovins/caprins viande	7,7	4,7	9,3	5,9	21%	24%
Fruits et Légumes	18 194,4	4 419,5	19 131,6	4 942,9	5%	12%
- légumes frais	7 673,8	2 377,4	8 605,4	2 757,1	12%	16%
- tubercules tropicaux	527,2	258,0	590,4	277,9	12%	8%
- squashes	3 775,4	218,8	3 022,1	172,4	-20%	-21%
- pomme de terre	1 840,7	178,3	2 510,0	240,7	36%	35%
- oignons	637,6	172,2	420,9	115,2	-34%	-33%
- fruits	3 739,7	1 214,9	3 982,7	1 379,5	6%	14%
Céréales	9 415,2	517,8	10 377,5	572,4	10%	11%
Coprah	274,8	30,5	157,0	17,4	-43%	-43%
Vanille	0,7	14,0	0,8	17,2	19%	23%
Elevage équin (ventes de poulains, estimation)		33,1		31,8		-4%
TOTAL agriculture (filières connues)		8 347,8		8 950,0		7%
Aquaculture		1 738,7		1 944,0		12%
- crevettes	1 449,6	1 697,5	1 520,4	1 866,4	5%	10%
- holothuries	43,0	31,8	100,0	64,2	133%	102%
- pouattes	8,5	9,3	12,3	13,4	44%	43%

* données provisoires

Sources : ADECAL, Arbofruits, DAVAR, ERPA/Agence rurale, Maison de la vanille, Marché de gros, OCEF, provinces, UPRAs

Les importations sur les filières connues à ce jour ont diminué de 1% en valeur. Cette évolution est principalement due à la diminution en valeur des importations en viandes bovines, porcines, et fruits et légumes.

En volume et sur les filières connues à ce jour (hors produits laitiers), on observe une tendance à la diminution des importations, avec -2%, du fait principalement des fruits et légumes (-359 tonnes), et notamment des pommes de terre, et des céréales (-590 tonnes). A l'inverse, les volumes importés en viandes bovines (+100 tonnes) ont augmenté.

Comparaison entre les importations 2017 et 2018

	2017		2018		Evolution / 2017	
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité	Valeur
Bovins viande	1 786	1 674	1 886	1 619	6%	-3%
Produits laitiers (équival. milliers de litres de lait)	87 441	4 860	83 370	5 068	-5%	4%
Porcins viande	714	225	661	181	-7%	-20%
Ovins viande	440	358	435	368	-1%	3%
Fruits et Légumes	10 134	2 013	9 775	1 807	-4%	-10%
- légumes frais	2 205	540	2 202	442	0%	-18%
- légumes secs	489	93	404	84	-17%	-10%
- pomme de terre	1 382	108	1 001	74	-28%	-32%
- oignons	1 270	99	1 394	97	10%	-2%
- fruits	4 788	1 174	4 775	1 110	0%	-5%
Céréales	42 446	1 930	41 857	1 949	-1%	1%
Vanille	0,06	1,5	0,04	1,4	-33%	-6%
TOTAL (filières connues)		11 062		10 994		-1%
Essence niaouli	0,6	2,3	0,4	1,6	-38%	-32%
Horticulture ornementale		107,7		103,3		-4%
Ovoproduits	111	44	62	26	-44%	-41%
Miel	6,1	7,1	2,8	3,6	-54%	-49%
Café (ECV)	1 300	909	1 430	926	10%	2%
Aviculture chair (y compris cuniculiculture)	9380,6	2324,8	9884,2	2445,8	5%	5%
- dont poulet et réformes	9170,1	2126,7	9627,1	2146,5	5%	1%
- dont volaille de basse-cour	210,4	198,1	257,1	299,2	22%	51%
<i>Huître (hors naissains)</i>	<i>135</i>	<i>146</i>	<i>110</i>	<i>134</i>	<i>-19%</i>	<i>-8%</i>

Sources : ISEE - Direction régionale des douanes, OCEF (viandes bovines, porcines, ovines et pommes de terre)